



TARIFS DE COTISATION

En vigueur du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

	COÛT	TPS	TVQ	TOTAL
Frais d'ouverture de dossier*	50,00 \$	2,50 \$	4,99 \$	57,49 \$

Seulement si le candidat provient d'une école non accréditée

Frais de cotisation (nous ajustons la cotisation annuelle de membre actif au prorata du nombre de mois restant à l'année financière au moment de l'adhésion)

Adhésion en	Votre cotisation sera de	Adhésion en	Votre cotisation sera de
▪ Avril	275.00 \$	▪ Octobre	137.52 \$
▪ Mai	253.12 \$	▪ Novembre	114.60 \$
▪ Juin	229.20 \$	▪ Décembre	91.68 \$
▪ Juillet	206.28 \$	▪ Janvier	68.76 \$
▪ Août	183.36 \$	▪ Février	45.84 \$
▪ Septembre	160.44 \$	▪ Mars	22.92 \$

Frais de cotisation annuelle (lors du renouvellement)

Membre actif**	275,00 \$
Membre inactif	65,00 \$
Membre soutien***	50,00 \$

L'année financière débute le 1^{er} avril au 31 mars
La cotisation annuelle est donc échue au 31 mars de chaque année.
Les frais de cotisation ne sont pas taxables.

***Ouverture de dossier** : Vous avez un délai d'un an à compter de la date d'ouverture de votre dossier pour devenir membre actif. *Les frais d'ouverture de dossier ne sont remboursables en aucun cas.*

****Membre actif** : Vous pouvez acquitter les frais de cotisation de membre actif lors du renouvellement avec 1, 2 ou 3 chèques postdatés à nous faire parvenir en même temps. Le premier chèque doit être daté du 1^{er} avril et le dernier du 1^{er} octobre de l'année financière en cours.

*****Membre soutien** : Membre qui ne pratique pas en tant que massothérapeute agréé, mais qui désire soutenir la FQM dans ses activités.



CONDITIONS D'ADHÉSION POUR DEVENIR MEMBRE FQM

1^e RÉPONDRE AUX NORMES D'ADMISSION

- Être âgé de 18 ans et plus
- Pour les gens provenant de l'extérieur du Canada, détenir un document attestant que vous pouvez légalement travailler (ex. : permis de travail)
- Avoir complété le secondaire V et/ou l'équivalent.

2^e CONSTITUER VOTRE DOSSIER

Vous pouvez remplir et déposer tous les documents suivants à travers notre plateforme simple et rapide :

<https://extranet.fqm.qc.ca/adhesion-en-ligne>

Au besoin, notez que les PDF éditables sont aussi accessibles ici : www.fqm.qc.ca/devenir-membre/procedures-adhesion/ Vous souhaitez plutôt les recevoir par courriel ? Écrivez-nous à administration@fqm.qc.ca

- L'attestation finale, avec le détail des heures de cours suivis dans l'école accréditée (le diplôme est facultatif). **À noter que lors de l'adhésion à la FQM, le nouveau membre est seul responsable de fournir l'attestation finale de l'école ou la formation a été complétée**
- Une photocopie du dernier diplôme d'études académiques ou du relevé de notes (secondaire, collégial ou universitaire)
- Une photo couleur d'environ 4 cm X 5 cm (format passeport recommandé)
- Le Curriculum vitae
- Le *Formulaire d'ouverture de dossier* complété et signé (PDF)
- La *Déclaration solennelle* complétée et signée (PDF)
- La *Lettre de consentement* complétée et signée (PDF)
- Le *Questionnaire sur la qualité de la formation* complété (PDF)
- Une photocopie de votre certificat de naissance, de baptême ou de passeport
- Pour les personnes provenant de l'extérieur du Canada, vous devez fournir un document attestant que vous pouvez légalement travailler (ex : carte de résidence permanente, permis de travail)
- Acquitter des frais de cotisation qui varient selon le mois d'adhésion, ainsi que des frais de 57,49 \$, taxes incluses, couvrant l'ouverture de dossier et le traitement de votre demande (seulement si le candidat vient d'une école non-accréditée). Le montant total peut être payé par carte de crédit, chèque à l'ordre de la FQM, virement bancaire ou carte de débit (sur place).

Lorsque votre dossier sera complet, nous vous ferons parvenir la *Trousse de bienvenue*. Celle-ci contient votre attestation et votre carte de membre, de l'information concernant l'assurance professionnelle, ainsi que deux carnets de reçus. Cette trousse vous donnera tous les outils pour démarrer votre pratique professionnelle et/ou votre recherche d'emploi.

Notez que vous pouvez prendre rendez-vous et vous présentez au bureau de la FQM, votre dossier sera traité en une quinzaine de minutes. Sinon, vous devrez attendre les délais réguliers de la poste.